RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00370
Numéro SIREN : 347 598 195
Nom ou dénomination : RS DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 10399

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000.- €

25 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 JANVIER 2020

COMPTE DE RESULTAT
(pour la période du 1er février 2019
au 31 janvier 2020)

ANNEXE

Pour Copie Certifiée Conforme

Président

88 B 370
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe 23 NOV. 2020
N° DU DEPOT 2020 B 10399
LE GREFFIER

RS DIFFUSION

7 Rue Bonbonnière

68100 MULHOUSE

COMPTES ANNUELS au 31/01/2020

Pages

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif* 1 et 2
- *Compte de résultat* 3 et 4
- *Annexe* 5 à 18

MLCA

1 rue du Drumont

68100 MULHOUSE

03 89 33 43 80

RS DIFFUSION

7 Rue Bonbonnière

68100 MULHOUSE

COMPTES ANNUELS

MLCA
1 rue du Drumont

68100 MULHOUSE
03 89 33 43 80

Dossier N° 001650 en Euros.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 645	12 645				
	Fonds commercial (1)	383 183		383 183	383 183		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 753	1 753				
	Autres immobilisations corporelles	1 240 690	721 188	519 502	594 215	74 713-	12.57-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	1 361		1 361		1 361	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 735		8 735	3 735	5 000	133.87
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 413		1 413	1 413		
	Prêts	84 351		84 351	113 893	29 542-	25.94-
	Autres immobilisations financières	37 441		37 441	47 227	9 786-	20.72-
	Total II	1 771 572	735 586	1 035 987	1 143 666	107 680-	9.42-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 105 890	196 156	1 909 734	1 957 350	47 616-	2.43-
	Avances et acomptes versés sur commandes	325 934		325 934	391 200	65 266-	16.68-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	305 865	37 471	268 394	283 890	15 497-	5.46-
	Autres créances	405 875		405 875	465 552	59 677-	12.82-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	194 114		194 114	134 024	60 090	44.83
	Disponibilités	1 149 006		1 149 006	1 115 949	33 057	2.96
	Charges constatées d'avance (3)	136 132		136 132	183 334	47 201-	25.75-
	Total III	4 622 817	233 627	4 389 189	4 531 299	142 110-	3.14-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 394 389	969 213	5 425 176	5 674 966	249 790-	4.40-

(1) Dont droit au bail	3 049
(2) Dont à moins d'un an	30 138
(3) Dont à plus d'un an	44 822

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 66 000)	66 000	66 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	114 477	114 477		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 600	6 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 020 000	1 812 000	208 000	11.48
	Report à nouveau	779	774	5	0.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	223 299	409 005	185 706-	45.40-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 431 155	2 408 855	22 299	0.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		102 864	102 864-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		102 864	102 864-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	405 630	434 868	29 238-	6.72-
	Concours bancaires courants	2 741	1 265	1 476	116.70
	Emprunts et dettes financières diverses	368 430	167 902	200 528	119.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 681 340	1 907 577	226 237-	11.86-
	Dettes fiscales et sociales	480 140	574 618	94 478-	16.44-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	53 213	73 708	20 495-	27.81-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 527	3 308	781-	23.60-
	Total IV	2 994 021	3 163 246	169 225-	5.35-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 425 176	5 674 966	249 790-	4.40-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 745 389	2 857 640		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/01/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 333 912		7 333 912	7 871 929	538 017-	6.83-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 084		72 084	68 548	3 535	5.16
Chiffre d'affaires NET	7 405 996		7 405 996	7 940 477	534 482-	6.73-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				103	103-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 727	157 496	78 768-	50.01-
Autres produits			353		353	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 485 076	8 098 076	613 000-	7.57-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 195 336	4 694 424	499 088-	10.63-
Variation de stock (marchandises)			65 248	193 132	127 884-	66.22-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			51 318	49 632	1 686	3.40
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 203 474	1 205 866	2 392-	0.20-
Impôts, taxes et versements assimilés			65 062	81 524	16 462-	20.19-
Salaires et traitements			1 205 844	1 169 896	35 948	3.07
Charges sociales			307 092	348 523	41 432-	11.89-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			115 481	116 048	567-	0.49-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			50 623	61 284	10 661-	17.40-
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 408	4 959	1 551-	31.28-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 262 886	7 925 288	662 403-	8.36-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			222 190	172 787	49 402	28.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		49 000	49 000-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 008	2 593	584-	22.54-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 277	1 897	380	20.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 009		1 009	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 391		1 391	
Total V	6 686	53 490	46 804-	87.50-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 009	1 009-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	18 343	30 520	12 177-	39.90-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	207	43	163	375:69
Total VI	18 549	31 572	13 023-	41.25-
2. Résultat financier (V-VI)	11 864-	21 918	33 781-	154.13-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	210 326	194 705	15 621	8.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 458	42 810	35 352-	82.58-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 792	470 000	442 208-	94.09-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	102 864	84 136	18 729	22.26
Total VII	138 113	596 945	458 832-	76.86-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 032	7 116	2 084-	29.28-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 665	308 687	275 022-	89.09-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	38 697	315 803	277 106-	87.75-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	99 416	281 142	181 726-	64.64-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	86 443	66 842	19 601	29.32
Total des produits (I+III+V+VII)	7 629 875	8 748 511	1 118 636-	12.79-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 406 575	8 339 506	932 931-	11.19-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	223 299	409 005	185 706-	45.40-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	16 104	25 333		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 284	5 000		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 425 175.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 405 995.79 Euros et dégageant un bénéfice de 223 299.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin janvier 2020, la crise sanitaire du Coronavirus a touché notre pays. Compte tenu de son caractère généralisé, de la période de confinement imposée par les autorités et du quasi-gel des activités économiques, il est évident que notre société sera défavorablement touchée par cette crise. Il est en revanche impossible à ce stade d'évaluer précisément ses conséquences en termes financiers.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Informations générales complémentaires

Le litige prud'homal provisionné à hauteur de 102 864 € au 31/01/2019 a été soldé dans l'exercice et la provision a été intégralement reprise au 31/12/2019.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	405 512		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 753		
Installations générales agencements aménagements divers	1 169 131		39 972
Matériel de transport			33 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 837		750
Avances et acomptes			1 361
TOTAL	1 201 721		75 795
Autres participations	3 735		5 000
Autres titres immobilisés	1 413		
Prêts, autres immobilisations financières	161 120		289
TOTAL	166 268		5 289
TOTAL GENERAL	1 773 501		81 084

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 684	395 828	395 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 753	1 753
Installations générales agencements aménagements divers			1 209 103	1 209 103
Matériel de transport		33 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 587	31 587
Avances et acomptes			1 361	1 361
TOTAL		33 711	1 243 804	1 243 804
Autres participations			8 735	8 735
Autres titres immobilisés			1 413	1 413
Prêts, autres immobilisations financières		39 617	121 792	121 792
TOTAL		39 617	131 940	131 940
TOTAL GENERAL		83 013	1 771 572	1 771 572

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 329		9 684	12 645
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 753			1 753
Installations générales agencements aménagements divers	575 465	115 115		690 580
Matériel de transport		46	46	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 288	320		30 608
TOTAL	607 506	115 481	46	722 941
TOTAL GENERAL	629 835	115 481	9 730	735 586

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	111 994	3 121			
Matériel de transport	46				
Matériel de bureau informatique mobilier	0	320			
TOTAL	112 040	3 441			
TOTAL GENERAL	112 040	3 441			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	102 864		102 864		
TOTAL	102 864		102 864		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	213 788	50 623	68 255		196 156
Sur comptes clients	37 791		320		37 471
Autres provisions pour dépréciation	1 009		1 009		
TOTAL	252 589	50 623	69 584		233 627
TOTAL GENERAL	355 453	50 623	172 448		233 627
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		50 623	68 575		
financières			1 009		
exceptionnelles			102 864		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	84 351	30 138	54 213
Autres immobilisations financières	37 441	0	37 441
Clients douteux ou litigieux	44 822	0	44 822
Autres créances clients	261 043	261 043	
Personnel et comptes rattachés	1 665	1 665	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 768	18 768	
Divers état et autres collectivités publiques	8 919	8 919	
Groupe et associés	88 453	88 453	
Débiteurs divers	288 071	288 071	
Charges constatées d'avance	136 132	136 132	
TOTAL	969 665	833 189	136 476
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	29 542		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 766	2 766		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 605	156 973	248 632	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 681 340	1 681 340		
Personnel et comptes rattachés	205 932	205 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 899	117 899		
Impôts sur les bénéfices	19 601	19 601		
Taxe sur la valeur ajoutée	90 110	90 110		
Autres impôts taxes et assimilés	46 598	46 598		
Groupe et associés	368 430	368 430		
Autres dettes	53 213	53 213		
Produits constatés d'avance	2 527	2 527		
TOTAL	2 994 021	2 745 389	248 632	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 246			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21 260			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	22.0000	3 000			3 000

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Kid's Mulhouse	76 225			76 225	
1 rue des Bons Enfants Mulh	9 909			9 909	
Indem déspé.1 Bons Enfants	3 049			3 049	
Gal Leclerc Cernay ex-Espri	70 000			70 000	
Gal Leclerc Cernay ex-Verom	25 000			25 000	
Bencom 2 rue des Bouchers	199 000			199 000	
Total	383 183			383 183	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	12 645	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	4 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bur & informatique	Linéaire ou degressif	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 000
Autres créances	70 303
Total	73 303

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	
- AAR REDEVANCES RSP 2019/20	24 887
- AAR GIORGIO ARMANI H19 CERNAY	4 000
- AAR GIORGIO ARMANI H19 SIERENT	4 000
- AAR CH LOC SIERENTZ 2019	13 068
- AAR GIORGIO ARMANI QDB CERNAY	63
- AAR BLEND OUTLET CERNAY	12
- AAR CALVIN KLEIN CERNAY	77
- AAR DOGG LABEL CERNAY	72
- AAR DOGG LABEL SIERENTZ	40
- AAR FREEMAN PORTER CERNAY	1 439
- AAR IMPERIAL FRANCE SIERENTZ	232
- AAR LEVI STRAUSS CERNAY	889
- AAR ANOTNY MORATO SIERENTZ	14
- AAR ANTONY MORATO OUTLET	27
- AAR RALPH LAUREN SIERENTZ	2 901
- AAR RALPH LAUREN SIERENTZ	83
- AAR ALSACLEAN 22/05/20	294
- AAR LIU JO 31/03/20	2 659
Clts - factures à établir	
- FAE ADMIN JOSIM 08/19-01/20	3 000
Etat - produits a recevoir	
- EXCEDENT CVAE 2019	8 919
Divers produits à recevoir	
- INT C/C JOSIM 2019/20	934
- INT C/C IMPACT 2019/20	231
- INT C/ GEISO 2019/20	635
- IND ASS DEG EAUX RAPPORT 16/1	4 829
Total	73 303

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 002
Dettes fiscales et sociales	153 612
Autres dettes	51 491
Total	212 858

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	
- INT COURUS EMPRUNT	25
Frs- factures non parvenues	
- FNP TOUTELEC 5/2/20	1 990
- FNP TOUTELEC 13/09/19	1 389
- FNP SAC IMPRIM 31/12/19	1 216
- FNP SAC IMPRIM 10/01/20	2 408
Clients - rrr à accorder	
- AAE NA DIST S/FAC 12 06 2018	266
- AAE NA DIST S/FAC 11 06 2018	3 233
Provision congés payés	
- PROV CP	86 889
Organ. soc. charges à payer	
- CH SO/CP	24 937
Etat charges à payer	
- FPC S/CP	1 043
- IC S/CP	391
- TA S/CP	382
- OPCO EP SOLDE 2019	3 961
- IC SAL 2019 1181143X0.45%	5 315
- FPC 01/2020	937
- TA 01/2020	524
- IC 01/20	532
- FNCIP SAL 2019	381
- TVS 01/20	75
- CFE 01/20	1 700
- CVAE 31/01/20	26 546
Divers charges à payer	
- CAP EDF VINTAGE	705
- CAP EDF BUREAUX ELEC	195
- CAP EDF FILLES	1 249
- CAP EDF KIDS	1 245
- CAP EDF SIERENTZ	918
- CAP TF KIDS CERNAY	226
- CAP TF WOMEN	208
- CAP TF QDB CERNAY	343
- CAP TF SANDRO 01/2018	289
- CAP TF KIDS	271
- CAP HON MLCA COM 2019/20	7 286
- CAP EDF BUREAUX GAZ	454
- INT C/C RS PART 2019/20	3 284
- CAP HON CAC 2018/19	9 600
- CAP TF SIERENTZ 2019	13 676
- CAP HON CAC 2019/20	8 000
- CAP TRIBUNAL DEPOT	43
Intérêts courus à payer	
- AGIOS CCM ST ETIENNE	72
- AGIOS CCM EUROPE	45
- AGIOS CIC	6
- AGIOS KOLB	449
- AGIOS BP	80

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- AGIOS BNP	35
- AGIOS HSBC NAPA	41
Total	212 858

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	136 132
Total	136 132
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	2 527
Total	2 527

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA CHARGES ACCESS	333		
- CCA CHARGES WOMEN	400		
- CCA CHARGES QDB C	933		
- CCA LOY KIDS	7 993		
- CCA CH LOC KIDS	531		
- CCA LOY WOMEN	8 260		
- CCA LOY ACCESS CERNAY	8 681		
- CCA LOY QDB CERNAY	15 876		
- CCA CH LOC WOMEN	1 797		
- CCA CH LOC QDB C	3 455		
- CCA CH LOC ACCESS	1 091		
- CCA VEGA	4 850		
- CCA ASSURANCES	14 741		
- CCA EMBALLAGES	10 129		
- CCA LOYER QDB DESTOCK CERNAY	10 388		
- CCA CCBG OUTLET 1/2-30/6/20	958		
- CCA STSA	2 747		
- CCA ABASIC 31/1	9 686		
- CCA GIORGIO ARMANI 28/1	504		
- CCA GIORGIO ARMANI 28/1	504		
- CCA GIORGIO ARMANI 30/1	689		
- CCA GIORGIO ARMANI 30/1	689		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	1 368		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	1 664		
- CCA GIORGIO ARMANI31/1	1 095		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	248		
- CCA AROMA 31/1	648		
- CCA AROMA 31/1	738		
- CCA BURBERRY 31/1	602		
- CCA GD 27/1	420		
- CCA DOGG LABEL31/1	3 948		
- CCA GUESS 27/1	956		
- CCA GUESS 28/1	392		
- CCA GUESS 31/1	612		
- CCA GUESS 31/1	612		
- CCA GUESS 31/1	339		
- CCA GUESS 31/1	88		
- CCA GUESS 31/1	120		
- CCA GUESS 31/1	942		
- CCA GUESS 31/1	909		
- CCA IMPERIAL 31/1	414		
- CCA IMPERIAL 31/1	2 800		
- CCA MISS CARLA 31/1	906		
- CCA INDUSTRIES SPA 29/1	843		
- CCA ANIUNY MURAIO 24/1	2 942		
- CCA MY SM SRL 30/1	352		
- CCA NEW BALANCE 29/1	348		
- CCA NEW BALANCE 31/1	730		
- CCA RALPH LAUREN 28/1	130		
- CCA RALPH LAUREN 30/1	817		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- CCA RALPH LAUREN 31/1	299		
- CCA REPLAY 31/1	478		
- CCA REPLAY 31/1	1 860		
- CCA REPLAY 31/1	556		
- CCA SCARLET ROOS 30/1	254		
- CCA SCOTCH&SODA 31/1	1 178		
- CCA SCOTCH&SODA 31/1	288		
Total	136 132		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			
- PCA PARTICIP ARMANI	2 463		
- AVOIR CONSTATE AVANCE 07/1	17		
- AVOIR CONSTATE AVANCE 13/12	48		
Total	2 527		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 735	5 000	
Créances clients et comptes rattachés	96 587		
Autres créances	222 042		
Emprunts et dettes financières diverses	347 170		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 440		
Autres dettes	3 284		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	35
Ouvriers	2
Total	38

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305 606
Total	305 606

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		19 494
Autres engagements donnés :		37 980
Crédit-bail	37 980	
Total (1)		57 474

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				50 833	50 833
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				10 279	10 279
- dotations de l'exercice				11 375	11 375
Total				21 654	21 654
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				14 321	14 321
- exercice				12 380	12 380
Total				26 701	26 701
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 380	12 380
- entre 1 et 5 ans				9 285	9 285
Total				21 665	21 665
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				16 315	16 315
Total				16 315	16 315

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- augmentation salaire 2%
- taux d'acualisation 2%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		19 494	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- JOSIM	94 359	49.00	8 081
- QUAI DES BRUNES AM sté nouvelle		10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Apurement fournisseurs	4 358	7718
- Pord cession immo corporelles	27 792	7752
- Arrondis et dif de règlts	69	7718
- Rentrées sur créances amorties	766	7714
- Avis crédit Allianz 2017	416	7718
- Régul TVA déd sur VU	1 848	7718
- Reprsie provision litige prud'homal	102 864	7875
Total	138 113	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	115	6712
- Apurement fournisseurs	3 632	6718
- Cautions perdues	1 241	6718
- VNC/prod cession immo corporelles	33 665	6752
- Arrondis et dif de règlts	44	
Total	38 697	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13
Détail des charges constatées d'avance	14
Détail des produits constatés d'avance	15
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	16
Montant des engagements financiers	16
Informations en matière de crédit bail	17
Engagement en matière de pensions et retraites	17
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 18

NA = Non Applicable NS = Non significative

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt,
Le 30 septembre,
A dix huit heures,

Les associés de la société RS DIFFUSION se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 7 rue Bonbonnière, 68100 MULHOUSE.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Robert SOUSSAN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Serge MEICHLER, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'assemblée générale déclare renoncer à toutes formes ou délais de convocation prévus par la loi ou les statuts, confirmer et ratifier toutes irrégularités pouvant exister quant à sa convocation, sa préparation ou sa tenue qu'elle déclare couvrir expressément, les membres renonçant à se prévaloir de toute action en nullité éventuelle en donnant toute décharge au Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 3 000 actions sur les 3 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 janvier 2020,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 janvier 2020, et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Compte sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5491 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 223 299,33 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	223 299,33 euros
Report à nouveau antérieur :	778,70 euros
	224 078,03 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	74 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	78,03 euros
	224 078,03 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er octobre 2020.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 750 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2018/2019	335,00 euros		200 665,00 euros
2017/2018	670,00 euros		200 330,00 euros
2016/2017	340,00 euros		101 660,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Serge MEICHLER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HANS ET ASSOCIES AUDIT STRASBOURG, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Pour Copie Certifiée Conforme

Robert SOUSAN
Président

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66.000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 SEPTEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Compte sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 491 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 223 299,33 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	223 299,33 euros
Report à nouveau antérieur :	778,70 euros
	224 078,03 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	74 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	78,03 euros
	224 078,03 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er octobre 2020.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 750 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2018/2019	335,00 euros		200 665,00 euros
2017/2018	670,00 euros		200 330,00 euros
2016/2017	340,00 euros		101 660,00 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Serge MEICHLER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HANS ET ASSOCIES AUDIT STRASBOURG, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Pour Copie Certifiée Conforme

Président

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66 000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 347 598 195

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 SEPTEMBRE 2020

Exercice clos le 31 janvier 2020

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 janvier 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos au 31 janvier 2020 a été marqué par une régression du chiffre d'affaires de 6,73 % pour passer de 7 940 477,45 euros à 7 405 995,79 euros lié notamment à la baisse des rétrocessions.

Au final, nous clôturons l'exercice avec un résultat bénéficiaire de 223 299,33 euros, en recul de plus de 45%. Cette baisse de résultat est à relativiser dans la mesure ou le résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2019 incluait la plus-value réalisée sur les cessions de fonds de commerce.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 janvier 2020, date de clôture du dernier exercice, l'élément notable réside dans la crise sanitaire liée au coronavirus : en effet, nous avons été contraints à la fermeture administrative de notre établissement dès le 16 mars et jusqu'au 11 mai 2020.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Compte tenu de la crise sanitaire sus évoquée, nous nous attendons forcément à un impact négatif sur les états financiers de l'exercice en cours mais nous ne sommes pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaitre les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**	0 jour (indicatif)	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	NA					NA	NA					NA
Montant total des factures concernées	1018500	16770	28177	23208	261748	329904	28408	6264	13676	41441	168211	229593
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	17%	NS	NS	NS	4%	5%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							NS	NS	NS	NS	2%	3%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	NA						NA					

Montant total des factures exclues	NA	NA
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais contractuels : 60 jours	o Délais contractuels : 60 jours

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Comme annoncé l'exercice précédent, notre filiale, la société JOSIM, a ouvert un nouveau point de vente le 30 août 2019.

La société a clôturé son exercice au 31 janvier 2020 avec un résultat déficitaire de 8 081 euros et un chiffre d'affaires de 119 389 euros.

Notre société a également pris une participation de 10% dans la société QUAI DES BRUNES AM, SAS au capital de 50 000 euros, 52 rue du sauvage à 68100 MULHOUSE, nouvellement constituée.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 405 995,79 euros contre 7 940 477,45 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -6,73%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 79 079,75 euros contre 157 598,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49,82%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 311 902,07 euros contre 4 937 187,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,66%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 203 474,18 euros contre 1 205 866,10 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,20%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 65 062,42 euros contre 81 524,10 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,19%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 205 843,61 euros contre 1 169 895,80 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3,07%.

Le montant des charges sociales s'élève à 307 091,55 euros contre 348 523,29 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,89%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 38 personnes contre 40 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 166 104,12 euros contre 177 332,45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,33%.

Le montant des autres charges s'élève à 3 407,80 euros contre 4 958,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,28%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 7 262 885,75 euros contre 7 925 288,38 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,36%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 222 189,80 euros contre 172 787,32 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 28,59%.

Compte tenu d'un résultat financier de -11 863,54 euros (21 917,60 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 210 326,26 euros contre 194 704,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,02%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 99 416,07 euros contre 281 141,94 euros pour l'exercice précédent, lié à la plus-value réalisée sur la cession des fonds de commerce.

- d'un impôt sur les sociétés de 86 443,00 euros contre 66 842,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 223 299,33 euros contre un bénéfice de 409 004,86 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -- 45,40%.

Au 31 janvier 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 425 175,90 euros contre 5 674 965,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,40%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 223 299,33 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2020 de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	223 299,33 euros
Report à nouveau antérieur :	778,70 euros
	224 078,03 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	150 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	74 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	78,03 euros
	224 078,03 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 1er octobre 2020.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 euros
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 750 euros

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018/2019	335,00 euros		200 665,00 euros
2017/2018	670,00 euros		200 330,00 euros
2016/2017	340,00 euros		101 660,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal à hauteur de 5 491euros.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver la convention visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de cette convention qu'il a décrite dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Les mandats de Monsieur Serge MEICHLER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HANS ET ASSOCIES AUDIT STRASBOURG, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, nous vous proposons de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Pour Copie Certifiée Conforme
Robert SOUSSAN
Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

RS DIFFUSION
68100 MULHOUSE

	31/01/2016	31/01/2017	31/01/2018	31/01/2019	31/01/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	66 000	66 000	66 000	66 000	66 000
Nbre des actions ordinaires existantes	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 544 571	10 379 188	10 443 738	7 940 477	7 405 996
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 208 530	865 339	889 829	427 251	303 398
Impôts sur les bénéfices	232 813	117 331	160 236	66 842	86 443
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	576 061	311 112	707 784	409 005	223 299
Résultat distribué	252 000	102 000	201 000	200 000	201 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	325.24	249.34	243.20	120.14	72.32
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	192.02	103.70	235.93	136.33	74.43
Dividende distribué à chaque action	84.00	34.00	67.00	66.67	67.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	44	47	40	38
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 068 224	1 445 294	1 492 397	1 169 896	1 205 844
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	689 750	517 855	538 353	402 237	307 092

Serge MEICHLER
Expert-Comptable Diplômé
Commissaires aux Comptes

15, rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 31 74 00 – Fax 03 89 54 21 50

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66 000 €

7, rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS Mulhouse TI 347 598 195

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

R.S. DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 66 000 €

7, rue Bonbonnière
68100 MULHOUSE

RCS Mulhouse TI 347 598 195

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société R.S. DIFFUSION SAS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 26 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19

1. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 26 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.
S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AU COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Mulhouse, le 15 septembre 2020

Serge MEICHLER

Commissaire aux Comptes

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RS DIFFUSION

7 Rue Bonbonnière

68100 MULHOUSE

COMPTES ANNUELS

MLCA
1 rue du Drumont

68100 MULHOUSE
03 89 33 43 80

Dossier N° 001650 en Euros.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N/-N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 645	12 645				
	Fonds commercial (1)	383 183		383 183	383 183		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 753	1 753				
	Autres immobilisations corporelles	1 240 690	721 188	519 502	594 215	74 713-	12.57-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	1 361		1 361		1 361	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 735		8 735	3 735	5 000	133.87
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 413		1 413	1 413		
	Prêts	84 351		84 351	113 893	29 542-	25.94-
	Autres immobilisations financières	37 441		37 441	47 227	9 786-	20.72-
	Total II	1 771 572	735 586	1 035 987	1 143 666	107 680-	9.42-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 105 890	196 156	1 909 734	1 957 350	47 616-	2.43-
	Avances et acomptes versés sur commandes	325 934		325 934	391 200	65 266-	16.68-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	305 865	37 471	268 394	283 890	15 497-	5.46-
	Autres créances	405 875		405 875	465 552	59 677-	12.82-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	194 114		194 114	134 024	60 090	44.83
	Disponibilités	1 149 006		1 149 006	1 115 949	33 057	2.96
	Charges constatées d'avance (3)	136 132		136 132	183 334	47 201-	25.75-
	Total III	4 622 817	233 627	4 389 189	4 531 299	142 110-	3.14-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 394 389	969 213	5 425 176	5 674 966	249 790-	4.40-

(1) Dont droit au bail	3 049
(2) Dont à moins d'un an	30 138
(3) Dont à plus d'un an	44 822

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 66 000)	66 000	66 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	114 477	114 477		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 600	6 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 020 000	1 812 000	208 000	11.48
	Report à nouveau	779	774	5	0.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	223 299	409 005	185 706-	45.40-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 431 155	2 408 855	22 299	0.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		102 864	102 864-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		102 864	102 864-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	405 630	434 868	29 238-	6.72-
	Concours bancaires courants	2 741	1 265	1 476	116.70
	Emprunts et dettes financières diverses	368 430	167 902	200 528	119.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 681 340	1 907 577	226 237-	11.86-
	Dettes fiscales et sociales	480 140	574 618	94 478-	16.44-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	53 213	73 708	20 495-	27.81-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 527	3 308	781-	23.60-
	Total IV	2 994 021	3 163 246	169 225-	5.35-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 425 176	5 674 966	249 790-	4.40-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 745 389	2 857 640		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 333 912		7 333 912	7 871 929	538 017-	6.83-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 084		72 084	68 548	3 535	5.16
Chiffre d'affaires NET	7 405 996		7 405 996	7 940 477	534 482-	6.73-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				103	103-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 727	157 496	78 768-	50.01-
Autres produits			353		353	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 485 076	8 098 076	613 000-	7.57-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 195 336	4 694 424	499 088-	10.63-
Variation de stock (marchandises)			65 248	193 132	127 884-	66.22-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			51 318	49 632	1 686	3.40
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 203 474	1 205 866	2 392-	0.20-
Impôts, taxes et versements assimilés			65 062	81 524	16 462-	20.19-
Salaires et traitements			1 205 844	1 169 896	35 948	3.07
Charges sociales			307 092	348 523	41 432-	11.89-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			115 481	116 048	567-	0.49-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			50 623	61 284	10 661-	17.40-
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 408	4 959	1 551-	31.28-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 262 886	7 925 288	662 403-	8.36-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			222 190	172 787	49 402	28.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		49 000	49 000-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 008	2 593	584-	22.54-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 277	1 897	380	20.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 009		1 009	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 391		1 391	
Total V	6 686	53 490	46 804-	87.50-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 009	1 009-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	18 343	30 520	12 177-	39.90-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	207	43	163	375.69
Total VI	18 549	31 572	13 023-	41.25-
2. Résultat financier (V-VI)	11 864-	21 918	33 781-	154.13-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	210 326	194 705	15 621	8.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 458	42 810	35 352-	82.58-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 792	470 000	442 208-	94.09-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	102 864	84 136	18 729	22.26
Total VII	138 113	596 945	458 832-	76.86-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 032	7 116	2 084-	29.28-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 665	308 687	275 022-	89.09-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	38 697	315 803	277 106-	87.75-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	99 416	281 142	181 726-	64.64-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	86 443	66 842	19 601	29.32
Total des produits (I+III+V+VII)	7 629 875	8 748 511	1 118 636-	12.79-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 406 575	8 339 506	932 931-	11.19-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	223 299	409 005	185 706-	45.40-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	16 104	25 333		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 284	5 000		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 425 175.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 405 995.79 Euros et dégageant un bénéfice de 223 299.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin janvier 2020, la crise sanitaire du Coronavirus a touché notre pays. Compte tenu de son caractère généralisé, de la période de confinement imposée par les autorités et du quasi-gel des activités économiques, il est évident que notre société sera défavorablement touchée par cette crise. Il est en revanche impossible à ce stade d'évaluer précisément ses conséquences en termes financiers.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Informations générales complémentaires

Le litige prud'homal provisionné à hauteur de 102 864 € au 31/01/2019 a été soldé dans l'exercice et la provision a été intégralement reprise au 31/12/2019.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	405 512		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 753		
Installations générales agencements aménagements divers	1 169 131		39 972
Matériel de transport			33 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 837		750
Avances et acomptes			1 361
TOTAL	1 201 721		75 795
Autres participations	3 735		5 000
Autres titres immobilisés	1 413		
Prêts, autres immobilisations financières	161 120		289
TOTAL	166 268		5 289
TOTAL GENERAL	1 773 501		81 084

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 684	395 828	395 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 753	1 753
Installations générales agencements aménagements divers			1 209 103	1 209 103
Matériel de transport		33 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 587	31 587
Avances et acomptes			1 361	1 361
TOTAL		33 711	1 243 804	1 243 804
Autres participations			8 735	8 735
Autres titres immobilisés			1 413	1 413
Prêts, autres immobilisations financières		39 617	121 792	121 792
TOTAL		39 617	131 940	131 940
TOTAL GENERAL		83 013	1 771 572	1 771 572

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 329		9 684	12 645
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 753			1 753
Installations générales agencements aménagements divers	575 465	115 115		690 580
Matériel de transport		46	46	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 288	320		30 608
TOTAL	607 506	115 481	46	722 941
TOTAL GENERAL	629 835	115 481	9 730	735 586

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	111 994	3 121			
Matériel de transport	46				
Matériel de bureau informatique mobilier	0	320			
TOTAL	112 040	3 441			
TOTAL GENERAL	112 040	3 441			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	102 864		102 864		
TOTAL	102 864		102 864		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	213 788	50 623	68 255		196 156
Sur comptes clients	37 791		320		37 471
Autres provisions pour dépréciation	1 009		1 009		
TOTAL	252 589	50 623	69 584		233 627
TOTAL GENERAL	355 453	50 623	172 448		233 627
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		50 623	68 575		
financières			1 009		
exceptionnelles			102 864		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	84 351	30 138	54 213
Autres immobilisations financières	37 441	0	37 441
Clients douteux ou litigieux	44 822	0	44 822
Autres créances clients	261 043	261 043	
Personnel et comptes rattachés	1 665	1 665	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 768	18 768	
Divers état et autres collectivités publiques	8 919	8 919	
Groupe et associés	88 453	88 453	
Débiteurs divers	288 071	288 071	
Charges constatées d'avance	136 132	136 132	
TOTAL	969 665	833 189	136 476
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	29 542		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 766	2 766		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 605	156 973	248 632	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 681 340	1 681 340		
Personnel et comptes rattachés	205 932	205 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 899	117 899		
Impôts sur les bénéfices	19 601	19 601		
Taxe sur la valeur ajoutée	90 110	90 110		
Autres impôts taxes et assimilés	46 598	46 598		
Groupe et associés	368 430	368 430		
Autres dettes	53 213	53 213		
Produits constatés d'avance	2 527	2 527		
TOTAL	2 994 021	2 745 389	248 632	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 246			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21 260			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	22.0000	3 000			3 000

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Kid's Mulhouse	76 225			76 225	
1 rue des Bons Enfants Mulh	9 909			9 909	
Indem déspé.1 Bons Enfants	3 049			3 049	
Gal Leclerc Cernay ex-Espri	70 000			70 000	
Gal Leclerc Cernay ex-Verom	25 000			25 000	
Bencom 2 rue des Bouchers	199 000			199 000	
Total	383 183			383 183	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	12 645	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	4 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bur & informatique	Linéaire ou degressif	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 000
Autres créances	70 303
Total	73 303

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	
- AAR REDEVANCES RSP 2019/20	24 887
- AAR GIORGIO ARMANI H19 CERNAY	4 000
- AAR GIORGIO ARMANI H19 SIERENT	4 000
- AAR CH LOC SIERENTZ 2019	13 068
- AAR GIORGIO ARMANI QDB CERNAY	63
- AAR BLEND OUTLET CERNAY	12
- AAR CALVIN KLEIN CERNAY	77
- AAR DOGG LABEL CERNAY	72
- AAR DOGG LABEL SIERENTZ	40
- AAR FREEMAN PORTER CERNAY	1 439
- AAR IMPERIAL FRANCE SIERENTZ	232
- AAR LEVI STRAUSS CERNAY	889
- AAR ANOTNY MORATO SIERENTZ	14
- AAR ANTONY MORATO OUTLET	27
- AAR RALPH LAUREN SIERENTZ	2 901
- AAR RALPH LAUREN SIERENTZ	83
- AAR ALSACLEAN 22/05/20	294
- AAR LIU JO 31/03/20	2 659
Clts - factures à établir	
- FAE ADMIN JOSIM 08/19-01/20	3 000
Etat - produits a recevoir	
- EXCEDENT CVAE 2019	8 919
Divers produits à recevoir	
- INT C/C JOSIM 2019/20	934
- INT C/C IMPACT 2019/20	231
- INT C/ GEISO 2019/20	635
- IND ASS DEG EAUX RAPPORT 16/1	4 829
Total	73 303

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 002
Dettes fiscales et sociales	153 612
Autres dettes	51 491
Total	212 858

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	
- INT COURUS EMPRUNT	25
Frs- factures non parvenues	
- FNP TOUTELEC 5/2/20	1 990
- FNP TOUTELEC 13/09/19	1 389
- FNP SAC IMPRIM 31/12/19	1 216
- FNP SAC IMPRIM 10/01/20	2 408
Clients - rrr à accorder	
- AAE NA DIST S/FAC 12 06 2018	266
- AAE NA DIST S/FAC 11 06 2018	3 233
Provision congés payés	
- PROV CP	86 889
Organ. soc. charges à payer	
- CH SO/CP	24 937
Etat charges à payer	
- FPC S/CP	1 043
- IC S/CP	391
- TA S/CP	382
- OPCO EP SOLDE 2019	3 961
- IC SAL 2019 1181143X0.45%	5 315
- FPC 01/2020	937
- TA 01/2020	524
- IC 01/20	532
- FNCIP SAL 2019	381
- TVS 01/20	75
- CFE 01/20	1 700
- CVAE 31/01/20	26 546
Divers charges à payer	
- CAP EDF VINTAGE	705
- CAP EDF BUREAUX ELEC	195
- CAP EDF FILLES	1 249
- CAP EDF KIDS	1 245
- CAP EDF SIERENTZ	918
- CAP TF KIDS CERNAY	226
- CAP TF WOMEN	208
- CAP TF QDB CERNAY	343
- CAP TF SANDRO 01/2018	289
- CAP TF KIDS	271
- CAP HON MLCA COM 2019/20	7 286
- CAP EDF BUREAUX GAZ	454
- INT C/C RS PART 2019/20	3 284
- CAP HON CAC 2018/19	9 600
- CAP TF SIERENTZ 2019	13 676
- CAP HON CAC 2019/20	8 000
- CAP TRIBUNAL DEPOT	43
Intérêts courus à payer	
- AGIOS CCM ST ETIENNE	72
- AGIOS CCM EUROPE	45
- AGIOS CIC	6
- AGIOS KOLB	449
- AGIOS BP	80

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- AGIOS BNP	35
- AGIOS HSBC NAPA	41
Total	212 858

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	136 132
Total	136 132
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	2 527
Total	2 527

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA CHARGES ACCESS	333		
- CCA CHARGES WOMEN	400		
- CCA CHARGES QDB C	933		
- CCA LOY KIDS	7 993		
- CCA CH LOC KIDS	531		
- CCA LOY WOMEN	8 260		
- CCA LOY ACCESS CERNAY	8 681		
- CCA LOY QDB CERNAY	15 876		
- CCA CH LOC WOMEN	1 797		
- CCA CH LOC QDB C	3 455		
- CCA CH LOC ACCESS	1 091		
- CCA VEGA	4 850		
- CCA ASSURANCES	14 741		
- CCA EMBALLAGES	10 129		
- CCA LOYER QDB DESTOCK CERNAY	10 388		
- CCA CCBG OUTLET 1/2-30/6/20	958		
- CCA STSA	2 747		
- CCA ABASIC 31/1	9 686		
- CCA GIORGIO ARMANI 28/1	504		
- CCA GIORGIO ARMANI 28/1	504		
- CCA GIORGIO ARMANI 30/1	689		
- CCA GIORGIO ARMANI 30/1	689		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	1 368		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	1 664		
- CCA GIORGIO ARMANI31/1	1 095		
- CCA GIORGIO ARMANI 31/1	248		
- CCA AROMA 31/1	648		
- CCA AROMA 31/1	738		
- CCA BURBERRY 31/1	602		
- CCA GD 27/1	420		
- CCA DOGG LABEL31/1	3 948		
- CCA GUESS 27/1	956		
- CCA GUESS 28/1	392		
- CCA GUESS 31/1	612		
- CCA GUESS 31/1	612		
- CCA GUESS 31/1	339		
- CCA GUESS 31/1	88		
- CCA GUESS 31/1	120		
- CCA GUESS 31/1	942		
- CCA GUESS 31/1	909		
- CCA IMPERIAL 31/1	414		
- CCA IMPERIAL 31/1	2 800		
- CCA MISS CARLA 31/1	906		
- CCA INDUSTRIES SPA 29/1	843		
- CCA ANIUNY MURAIO 24/1	2 942		
- CCA MY SM SRL 30/1	352		
- CCA NEW BALANCE 29/1	348		
- CCA NEW BALANCE 31/1	730		
- CCA RALPH LAUREN 28/1	130		
- CCA RALPH LAUREN 30/1	817		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- CCA RALPH LAUREN 31/1	299		
- CCA REPLAY 31/1	478		
- CCA REPLAY 31/1	1 860		
- CCA REPLAY 31/1	556		
- CCA SCARLET ROOS 30/1	254		
- CCA SCOTCH&SODA 31/1	1 178		
- CCA SCOTCH&SODA 31/1	288		
Total	136 132		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			
- PCA PARTICIP ARMANI	2 463		
- AVOIR CONSTATE AVANCE 07/1	17		
- AVOIR CONSTATE AVANCE 13/12	48		
Total	2 527		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 735	5 000	
Créances clients et comptes rattachés	96 587		
Autres créances	222 042		
Emprunts et dettes financières diverses	347 170		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 440		
Autres dettes	3 284		

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	35
Ouvriers	2
Total	38

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305 606
Total	305 606

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		19 494
Autres engagements donnés :		37 980
Crédit-bail	37 980	
Total (1)		57 474

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				50 833	50 833
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				10 279	10 279
- dotations de l'exercice				11 375	11 375
Total				21 654	21 654
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				14 321	14 321
- exercice				12 380	12 380
Total				26 701	26 701
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 380	12 380
- entre 1 et 5 ans				9 285	9 285
Total				21 665	21 665
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				16 315	16 315
Total				16 315	16 315

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- augmentation salaire 2%
- taux d'acualisation 2%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		19 494	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- JOSIM	94 359	49.00	8 081
- QUAI DES BRUNES AM sté nouvelle		10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Apurement fournisseurs	4 358	7718
- Pord cession immo corporelles	27 792	7752
- Arrondis et dif de règlts	69	7718
- Rentrées sur créances amorties	766	7714
- Avis crédit Allianz 2017	416	7718
- Régul TVA déd sur VU	1 848	7718
- Reprsie provision litige prud'homal	102 864	7875
Total	138 113	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	115	6712
- Apurement fournisseurs	3 632	6718
- Cautions perdues	1 241	6718
- VNC/prod cession immo corporelles	33 665	6752
- Arrondis et dif de règlts	44	
Total	38 697	